

L'hon. CHARLES STEWART: Ce qui paraît être une augmentation de \$166,500, n'en est pas une, si l'on considère les trois mandats émis par le Gouverneur général en août, en octobre et en novembre derniers, pour le montant total de \$166,500. L'augmentation de \$166,500 par rapport au crédit primitif de l'an dernier provient des causes que voici:

| | |
|--|----------|
| Chemin Banff-Windermere | \$81,000 |
| Clôture d'une superficie supplémentaire dans le parc de l'île Elk pour assurer un pâturage suffisant au nombre croissant des bisons. | 16,000 |
| Chemin Edith Cavell, parc Jasper. | 10,000 |
| Travail relatif aux délimitations de villes, enlevé à la Commission de conservation, le 1er août dernier, et transféré. | 10,160 |
| Superficie du nouveau parc Pointe-Vidal sur la rive du lac Katepwa, près de Indian-Head. | 2,670 |

La différence se compose de faibles montants requis pour l'entretien de chemins, de rues, d'édifices publics, de moyens de récréation, etc., ce qui représente une forte somme cependant, parce que, durant la guerre, les crédits destinés aux parcs furent réduits à \$300,000 pour deux ans, et à \$349,670 pour deux ans, sommes insuffisantes pour pourvoir convenablement aux travaux généraux d'entretien des parcs. L'année dernière, tous les parcs ont été visités par environ 160,000 personnes, dont à peu près 60,000 étrangers. En supposant que chaque visiteur étranger ait dépensé, en moyenne, \$300, nous avons donc reçu dans le pays plus de \$18,000,000, et cela, sans avoir dépensé d'argent en dehors du pays. La capitalisation de ce revenu sur la base de 5 p. 100 de dividende signifierait que les parcs nationaux valent aujourd'hui \$360,000,000 au peuple canadien, et leur valeur augmente d'année en année, abstraction faite de ce qu'ils valent comme terrains de récréation aux Canadiens eux-mêmes. Le pays a donc fait environ vingt fois plus qu'il n'a dépensé, et il ne faut pas oublier qu'une bonne partie de cette recette a été consacrée à la construction de nouveaux chemins, ce qui représente un placement imputable sur le capital qui rapportera lui-même un revenu à courte échéance. Quiconque a visité le parc de Banff en reconnaîtra l'immense valeur à cause du nombre de touristes et d'habitants du pays qui vont s'y promener. Le chemin de Windermere que nous espérons achever cette année va former un raccordement qui amènera les touristes de la frontière internationale, au nord de Calgary, par le parc de Banff, jusqu'aux lacs de la Colombie-Anglaise et leur permettra de s'en retourner par la côte ou

par la passe du Nid-du-Corbeau. Voilà une partie du travail qu'on nous a demandé d'achever bien que nous soyons courts d'argent, car il va attirer au Canada nombre de gens qui n'y viendraient peut-être pas sans cela. Quant au parc Jasper et aux autres parcs le long du réseau national de chemins de fer, il conviendrait de les développer afin d'encourager notre trafic-voyageurs et de tirer profit de ces placements. Je crois pouvoir affirmer que si ces terrains de récréation sont seulement développés comme l'est aujourd'hui le parc de Banff, ils contribueront dans une très large mesure à augmenter les recettes de ces chemins de fer. Je suis fortement d'avis de développer ces lieux d'amusements.

L'hon. M. GUTHRIE: Si j'ai bien compris, le ministre a dit que l'augmentation de \$166,500 tient lieu des trois mandats que le Gouverneur général a émis l'an dernier.

L'hon. CHARLES STEWART: Oui.

L'hon. M. GUTHRIE: Pourquoi figurent-ils dans le budget de l'année courante?

L'hon. CHARLES STEWART: J'ai simplement fait remarquer que le crédit de l'an dernier, en y ajoutant les mandats du Gouverneur général, est le même que le crédit du présent exercice.

Le très hon. M. MEIGHEN: C'est l'interprétation que je donnais aux paroles du ministre. Il demande la même somme dont on a eu besoin l'an dernier, n'est-ce pas?

L'hon. CHARLES STEWART: Oui.

Le très hon. M. MEIGHEN: Les mandats s'élevaient-ils précisément à cette somme? Je ne le crois pas.

L'hon. CHARLES STEWART: Les employés me disent que les mandats étaient de cent mille, de cinquante mille et de seize mille cinq cents dollars. Je puis dire que je sais un peu pourquoi le dernier mandat a été nécessaire; c'est qu'on a tenu compte du chômage lors l'établissement de la route de Banff à Windermere et que, pour cette raison-là, on a poursuivi les travaux après que le crédit eut été épuisé.

Le très hon. M. MEIGHEN: Est-ce là l'un des principaux motifs qui ont engagé le ministère à hâter l'exécution de ces travaux. J'ai écouté avec plaisir le ministre justifier la dépense faite pour ces parcs. Je me rappelle fort bien le temps où la même tâche m'était dévolue et où mes adversaires ne me traitaient pas avec les mêmes égards. Ils me disaient que les fonds publics ne ser-